

Convocation du conseil municipal

Le conseil municipal est convoqué en séance publique, le vendredi 1^{er} mars 2024, à 18h30, à la mairie, salle du conseil.

À Foncine le Haut, le 24 février 2024

Le Maire,
Geneviève MOREAU

Ordre du jour

- 1 / **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 26 janvier 2024**
 - 2 / **Conseil Communautaire**
 - 3 / **Approbation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**
 - 4 / **Travaux**
 - 4.1 Camping (Gérard B)
 - 4.2 Aire de convivialité Arboux (JLC)
 - 4.3 Télési (TB)
 - 5 / **Commissions**
 - 5.1 Cimetière (B.B)
 - 5.2 Tarifs camping (Gérard B)
 - 6 / **Délibérations à prendre**
 - 6.1 PADD
 - 6.2 Tarifs camping
 - 6.3 Tarifs Chalets du Val de Saine et Isles
 - 6.4 Vente parcelle B 75 au Bayard (Lot 24)
 - 6.5 Proposition vente de terrain (Chevry Sud)
 - 6.6 Contrat location gérance
 - 6.7 Reprise d'exploitation
 - 6.8 Subvention Pour un Petit Plus
 - 6.9 Subvention Lycée privé Jeanne d'Arc
 - 6.10 Subvention association secrétaires de mairie du Jura
 - 6.11 Modification délibération 2016 parcelles indivise CCAS (JLC)
 - 7 / **Questions diverses**
 - 7.1 Sapaudia
 - 7.2 L'Ain-Possible-Défi bancaire
 - 7.3 Incendie école
-

Réunion du conseil municipal du 1^{er} mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le premier mars à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Mme Geneviève MOREAU, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15 – Quorum : 8

Étaient présents :

Mme Geneviève MOREAU, Maire ;

Mme Brigitte BOURGEOIS, M. Jean-Louis CHABOUD, adjoints ;

Mmes AUBIN Audrey, LECOULTRE Andrée, NERI-METRA Adriane PEREZ Annick, POLLET-THIOLLIER Amandine, MM. AUBERT Ludovic, BERTHET-TISSOT Frédéric, BLONDEAU Gérard, BLONDEAU Gilbert, VUITTON Etienne, conseillers municipaux.

Absent excusé : M. VERMOT-DESROCHES Laurent

Absent : M. BLONDEAU Thomas.

Secrétaire : M. Etienne VUITTON

1/ Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 26 janvier 2024

Le projet de procès-verbal de la réunion du 26 janvier 2024 a été adressé à chaque conseiller municipal. Il est soumis à l'adoption du conseil.

Le procès-verbal de la réunion du 26 janvier 2024 est adopté à l'unanimité des membres présents.

2/ Conseil communautaire du 22 février 2024

Gilbert BLONDEAU informe que :

- ✓ Une attribution de marché pour la station d'épuration et réseaux du Vaudioux a été votée sauf un lot refusé.
- ✓ Un programme de travaux, suite au schéma directeur finalisé en 2021, sur le réseau de collecte des eaux usées est en cours sur les secteurs suivants de Foncine le Haut : rue de l'Église, rue de Pontarlier, rue des Champs du Pont, fuites dans la Saine et rue Marcel Royer. Des travaux sont également nécessaires sur une partie de la Grande Rue du réseau du Bas de Ville.
- ✓ Rappelle que la commune est maintenant rattachée au SICTOM Jura Est et que 3 délégués ont été désignés pour Foncine le Haut : Jean-Louis. CHABOUD, Laurent VERMOT-DESROCHES, Gérard BLONDEAU et Geneviève MOREAU comme suppléante.
- ✓ Une subvention a été attribuée pour l'accompagnement à l'emploi.
- ✓ Une subvention a été attribuée à l'Association CNJ Séniors pour 2024.
- ✓ Une commission a été créée pour le site patrimonial remarquable de Nozeroy.

3/ Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Tous les conseillers ont reçu le projet et Mme le Maire demande les retours des conseillers.

Gilbert BLONDEAU rappelle que la commune a accueilli 5 entreprises industrielles majeures les 30 dernières années en plus des activités touristiques et qu'il serait judicieux que cela soit noté. Il remarque que les commerces de Foncine le Haut ne sont pas indiqués sur la carte, que la commune n'est pas mise en avant comme le sont Champagnole et Nozeroy alors que Foncine le Haut est la deuxième plus grosse commune de la communauté de communes. La zone en « Espace naturel majeur » est trop étendue. Un ajustement et un assouplissement sur l'accessibilité de ces sites est nécessaire.

4/ Travaux

4.1 Camping

Gérard BLONDEAU informe que le plafond, l'isolation, les évacuations, le carrelage sont terminés et que les supports des WC sont posés. L'entreprise SANITEC vient installer les cloisons. Suivra ensuite les interventions pour les sanitaires et l'électricité. L'extension est en cours de construction et le chalet d'accueil devrait être livré d'ici un mois.

Les souches des arbres coupés devront être rapidement rognées.

L'ouverture du camping est prévue autour du 1^{er} mai 2024.

L'amélioration de la signalétique est en cours.

La commission propose une modification des tarifs du camping pour 2024 :

Tarifs camping du Val de Saine par jour	2023	2024
Emplacement confort 2 personnes (électricité comprise + wifi)	17 €	20.00 €
Adulte supplémentaire	4 €	5.00 €
Enfant supplémentaire (de 0 à 6 ans)	1.50 €	1.50 €
Enfant supplémentaire (de 7 à 17 ans)	3.00 €	3.00 €
Animal	1 €	1.00 €
Spécial camping-cars sur aire avec électricité et eau période d'ouverture du camping	17 €	20.00 €
Emplacement sans électricité (Randonneurs, cyclistes...)	6€ / pers	6€ / pers
Machine à laver	3 €	5.00 €
Forfait lessive		1.00 €
Sèche-linge	3 €	5.00 €
Taxe de séjour	0.66 €	0.66 €
Hors période d'ouverture Aire camping-cars avec accès électricité	5 €/12 heures	5 €/12 heures
Aire de services camping-cars ouverte toute l'année	4 €	4 €
Garage mort pendant la période d'ouverture. Emplacement extérieur camping	1 €/ jour	1 €/ jour

Accord unanime du conseil pour appliquer ces nouveaux tarifs.

4.2 Aire de convivialité des Arboux

JL CHABOUD informe que les travaux vont commencer prochainement. Quelques arbres vont être coupés pour permettre l'implantation de cet abri.

4.3 Télési

JL CHABOUD informe que le télési est fermé depuis le samedi 24 février par manque de neige.

5/ Commissions

5.1 Cimetière

B. BOURGEOIS informe que suite à la visite annuelle de la commission du cimetière, il reste de disponible : 11 emplacements en pleine terre, 7 places au columbarium et 4 caveaux-urnes.

La commission précise que vu ce peu de place disponible, il n'est pas concevable de réserver des concessions à l'avance. Seule une option (sans certitude) peut être prise. Accord unanime du conseil pour ne pas effectuer de réservation à l'avance de concession.

Suite à la constatation de plusieurs tombes abandonnées, la commission propose de déposer un arrêté de reprise de concession pour abandon. Accord unanime du conseil pour établir cet arrêté.

6/ Délibérations prises

6.1 PADD : aucune délibération n'est à prendre. Un retour des remarques émises par le conseil seront envoyées au service de l'urbanisme.

6.2 Tarifs du camping : cf point 4.1

6.3 Tarifs HLL et chalets des Isles

Mme le Maire informe que suite au conseil municipal du 22 décembre dernier où la location non touristique des HLL et des chalets des Isles avaient été abordés mais non transmis en Préfecture, elle présente à nouveau les conditions proposées et demandent l'accord aux conseillers de les appliquer :

Tarifs Chalets du Val de Saine et des Isles

	Chalets du Val de Saine		Chalets des Isles
	4 pers	2 pers	
PERIODES			
Vacances de Noël	500.00 €	425.00 €	1 120.00 €
Hors vacances hiver janvier	340.00 €	305.00 €	710.00 €
Vacances de février	500.00 €	425.00 €	1 120.00 €
Fin des vacances de février aux vacances de printemps	340.00 €	305.00 €	600.00 €
Vacances de printemps jusqu'à 1ère semaine de juillet	290.00 €	270.00 €	690.00 €
2e semaine de Juillet à 4e semaine d'août	450.00 €	380.00 €	895.00 €
5e semaine août jusqu'aux vacances toussaint	290.00 €	270.00 €	690.00 €
Vacances de toussaint jusqu'aux vacances de Noël	340.00 €	305.00 €	600.00 €
HORS VACANCES SCOLAIRES uniquement			
1 nuit (exceptionnellement)	non	non	200.00 €
2 nuits	130.00 €		380.00 €
3 nuits	170.00 €		460.00 €
4 nuits	205.00 €		510.00 €
5 nuits	245.00 €		550.00 €
ETAPE RANDO HORS SAISON			
1 à 3 personnes	90.00 €		non
4e personne	10€ suppl		non
Kit linge (serviette de bain + gant)	3 €	3 €	3 €
Location draps 1 personne	7 €		7 €
Location draps 2 personnes	10 €	10 €	10 €
CAUTION MOBILIER	150.00 €		300.00 €
CAUTION MENAGE	60.00 €		90.00 €
ANIMAL / JOUR	5.00 €		5.00 €

Location aux particuliers : Relogement d'urgence provisoire de familles après incendie, catastrophe naturelles, etc... ; logement pour stagiaires ou personnel des entreprises, artisans, commerces de Foncine le Haut ou travaillant sur Foncine le Haut.

Conditions :

- Durée maximale de 6 mois pour le relogement d'urgence
- Le logement doit être libéré pendant la saison touristique
- Tarif : 100€ /semaine et charges de 40€/ semaine
- Assurance RC obligatoire
-

Accord unanime du conseil pour appliquer ces nouvelles conditions.

6.4 Vente parcelle B 75, Lot 24 au Bayard : accord unanime du conseil pour vendre cette parcelle

6.5 Vente terrain à la Chevry Sud.

Un administré souhaiterait acquérir une partie de la parcelle E 844. Après discussion, le conseil donne son accord pour vendre une partie de la parcelle E 844 moyennant 50€ / m².

6.6 Contrat de location gérance du Bar le National

Mme le maire informe que pour l'opération de cession de fonds de commerce / vente d'immeuble, le conseil municipal doit donner son accord pour conclure un contrat de location gérance / bail avec le futur repreneur selon les conditions définies par le notaire.

Accord unanime du conseil pour conclure ce contrat de location gérance / bail commercial.

6.7 Reprise d'exploitation

Mme le maire informe que pour la remise en place des séances de cinéma, le conseil, doit donner son accord pour que la commune ait la délégation d'exploitation du cinéma.

Accord unanime du conseil.

6.8 Subvention « Pour un Petit Plus » : accord unanime du conseil pour accorder une subvention de 100€ à cette association.

6.9 Subvention Lycée privé Jeanne d'Arc pour une classe de première dans le cadre d'un projet d'étude (Give Hope)

Refus du conseil pour l'attribution d'une subvention

6.10 Subvention pour l'Association des secrétaires de mairies du Jura

Refus du conseil pour l'attribution d'une subvention

6.11 Modification délibération 2016 des parcelles du CCAS intégrées dans le domaine communal.

Lors de l'intégration des terrains du CCAS au domaine communal, 3/16^e des parcelles en indivision avec d'autres propriétaires ont été oubliées .Accord unanime du conseil pour établir l'intégration de ces 3/16^e des parcelles.

7/ Questions diverses

7.1 Sapaudia

Suite au passage de la Sapaudia dans la commune, le conseil décide de laisser à titre gracieux l'accès à la salle des fêtes pour le repas du midi.

7.2 L'Ain-Possible-Défi bancale

Mme Andrée LECOULTRE s'occupera de ce dossier pour la commune

7.3 Incendie école primaire

Mme le maire informe les conseillers des faits et précise que le nettoyage a été effectué, la peinture sera refaite et une porte de logement sera changée. L'école pourra reprendre dès ce lundi dans les locaux.

M. Frédéric BERTHET-TISSOT informe que la Fromagerie de Foncine le Haut a obtenu une médaille d'or avec un comté fabriqué par M. J. BOURGEOIS.

Heure fin de séance : 20h50

Prochain conseil le 29 mars 2024